

N° 1093

du 19  
JANVIER  
2018



Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Publication des comptes nationaux de 2015 (fin)

Dans les institutions sans but lucratif au service des ménages

**La capacité  
de financement  
multipliée par trois**

P.6 Internet haut-débit pour la jeunesse et l'emploi

# Wifi Campus, l'ambitieuse vision pour l'enseignement supérieur



Photo de famille, de la gauche vers la droite: Affoh Atcha-Dedji (D.G. de Togocel); Nicoué Broohm (Ministre de l'Enseignement Supérieur); Cina Lawson (Ministre des Postes et de l'Economie Numérique); Prof. Dodzi Kokodoko (Président de l'Université de Lomé) et Boyodi (Directeur Général de l'ART&P)

P.3 6ème rapport de l'ITIE-Togo couvrant l'année 2015

**Le phosphate a pesé  
58% de la production et  
52% de l'exportation minière**

P.3 Suivant le planning d'exécution déjà en cours

**Les ouvrages réhabilités de la  
centrale de Nangbéto à  
réceptionner en mai 2021**

# Bonne & Heureuse Année 2018

## AZIMUTS INFOS

## Hyper-connectivité au menu de Windows 10

La prochaine mise à jour de Windows 10 Redstone 4 fait le pari de l'hyper-connectivité des PC.

La nouvelle offensive de Microsoft baptisée "AlwaysConnected PC" se met en place progressivement. Après l'annonce des premiers PC ultraportables compatibles pour le premier trimestre 2018, voici l'annonce du deuxième étage de la fusée : la mise à jour Redstone 4 de Windows 10.

Avec Redstone 4, Microsoft veut renforcer ses offres d'applications et renouveler son interface. Mais lors du WinHECFall de Taipei (lien en anglais), le géant américain a surtout mis l'accent sur son initiative "AlwaysConnected PC" et ses implications logicielles. Cette nouvelle génération d'ordinateurs ultra-portables devrait apparaître sur le marché au printemps 2018. La mise à jour de Windows 10 arrivera donc à point nommé pour booster l'hyper-connectivité de ces nouveaux PC.

Cela va passer par une meilleure prise en charge des cartes eSIM par Windows 10. L'activation et la gestion devraient être facilitées avec Redstone 4. L'objectif est de mieux servir les utilisateurs de PC connectés en Internet 4G. Le segment des clients professionnels est particulièrement dépendant de la qualité de connectivité des ordinateurs. Sur ce critère discriminant, Windows 10 se veut être irréprouvable, et sa prochaine mise à jour sera donc la bienvenue.

## Un ransomware Android modifiant le PIN

Attention au ransomware DoubleLocker, qui peut bloquer un smartphone Android en modifiant son PIN.

Pour les spécialistes en sécurité mobile de la société ESET, la découverte de ce nouveau rançongiciel a été une surprise. Ne ciblant que les smartphones Android, il présente une innovation dans son mode opératoire : le ransomware réalise un double blocage du téléphone.

Baptisé DoubleLocker, le virus utilise les droits d'administrateur de l'OS Android pour bloquer le smartphone. Pour récupérer ces accès, les pirates se basent sur les nombreux chevaux de Troie bancaires disponibles sur le marché du hacking. Une fois installé sur le terminal mobile, le rançongiciel fonctionne de manière relativement classique : les données sont cryptées et un rançon est demandée.

Jusqu'à-là, la méthode est traditionnelle. Mais les concepteurs de DoubleLocker ont réussi à se démarquer. Selon les experts d'ESET (lien en anglais), DoubleLocker est également capable de changer le code PIN du téléphone, le rendant complètement inaccessible. Bloqué, et sans doute pris de panique, le propriétaire a alors beaucoup plus de chances de payer les pirates. DoubleLocker se cache notamment dans une fausse mise à jour d'Adobe Flash Player. La rançon est payable en Bitcoin, sous 24 heures.

Depuis sa découverte par ESET, le ransomware a été intégré par les différents logiciels antivirus pour mobiles, qui le détectent désormais.

## 1,4 Md de mots de passe sur le dark web

La découverte a de quoi inquiéter : une base de 1,4 milliard de mots de passe (et leurs identifiants associés).

Une société de cybersécurité vient de découvrir sur le dark web une base de données de 1,4 milliard d'identifiants et mots de passe. La base fait 41 Go et elle est disponible en clair.

D'après les premiers constats réalisés par les experts de 4iQ (lien en anglais), les informations contenues dans leur découverte ne seraient pas nouvelles. Il s'agirait en grande partie d'une compilation de fuites et piratages de données déjà connus depuis la fin de l'année 2016, tels que "Anti Public" et "Exploit.in". L'étude révèle quand même qu'environ un quart des données n'avait jamais été repérée à ce jour. Soit quand même la bagatelle de 380 millions de nouveaux couples login - mots de passe répertoriés...

Même si la découverte de ce genre de fuite devient monnaie courante, cette fois-ci, la taille de la base est réellement spectaculaire. Déposés sur un forum du dark web, ces 41 Go regroupent en clair 1 400 millions de combinaisons mots de passe et identifiants.

## Mode

## La 5ème Fimo 228 se tiendra du 20 au 25 février



Le FIMO228, le Festival international de la mode au Togo, se tiendra du 20 au 25 février à Lomé, a déclaré son concepteur Jacques Logoh lors de son lancement.

Cet événement entend promouvoir la mode dans toutes ses composantes et d'offrir l'occasion aux créateurs de dévoiler leurs talents. Le programme comprend des défilés, une exposition et des ventes privées.

Pour sa cinquième édition, le FIMO228 accueillera des designers venus de plusieurs pays d'Afrique

(Congo, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Gabon et Zambie).

Côté Togo, plusieurs talents reconnus seront présents, Nadiaka, Desmo Design, Vicky Adakou, Sylvanak, Hilario, Akueline Fashion et Sylvanak Fashion.

Depuis quelques années, plusieurs festivals de mode se tiennent régulièrement dans la capitale togolaise devenue un passage non négociable pour la mode dans la sous-région.

## Cinéma

## Tournage de "La prochaine fois le feu" en wolof

Révélee comme actrice dans 35 rhums de Claire Denis et très remarquée comme réalisatrice avec les courts métrages Atlantiques (vainqueur du Tigre à Rotterdam en 2010), Snow Canon (dévoilé à Venise en 2011 au programme Orizzonti) et Big in Vietnam (en compétition à Rotterdam en 2012), mais également avec son moyen métrage documentaire Mille soleils (vainqueur à Montréal et au FID Marseille en 2013 et présenté hors compétition à Rotterdam en 2014), Mati Diop démarrera en mars au Sénégal, avec des acteurs locaux et en langue wolof, le tournage de son premier long métrage : La prochaine fois le feu (Fire Next Time).

Ecrit par Mati Diop et Olivier Demangel, le scénario a pour cadre une banlieue populaire de Dakar qui s'étend sur le bord de l'Atlantique, dominée par une tour futuriste dont l'inauguration est imminente. Sans salaires depuis des mois, les ouvriers du chantier quittent le pays par l'océan, pour un destin meilleur. Parmi eux se trouve Souleiman, l'amant d'Ada, promise à un autre. Quelques jours plus tard, un incendie dévaste le mariage de la jeune fille et de mystérieuses fièvres s'emparent des habitantes du quartier. Ada est loin de se douter que Souleiman est revenu...

Produit par Judith Lou Lévy et Eve Robin pour Les Films du Bal, La prochaine fois le feu sera coproduit par Arte France Ci-

James Baldwin  
La prochaine fois,  
le feu



néma, Cinekap (Sénégal) et Frakas Productions (Belgique). Également préacheté par Canal+, TV5 Monde et Ciné+, le long métrage est aussi soutenu par l'avance sur recettes du CNC, le fonds sénégalais FOPICA, le Fonds Image de la Francophonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et Eurimages. Les sept semaines de tournage se dérouleront de mars à début mai 2018 à Dakar, au Sénégal, avec Claire Mathon (nominée au César 2014 pour L'Inconnu du lac) à la direction de la photographie. La distribution en France sera assurée par Ad Vitam et les ventes internationales seront pilotées par MK2.

La prochaine fois le feu est le second long métrage produit par Les Films du Bal après Fort Buchanan (découvert à Locarno en 2014).

## Conférence

## Une rencontre sur l'immigration à l'IFT ce 23 février

Une conférence animée par l'Association l'Association Afrique Immigration Clandestine et Développement (A I C D) se tiendra ce 23 février à l'Institut Français de Lomé. Elle porte sur le thème de l'immigration clandestine et développement. La conférence sera animée par Monsieur Tété KOUMONDJI, Président de l'Association Afrique Immigration

dans les eaux de la Méditerranée au risque de leurs vies pour rejoindre l'Europe, le continent de leurs rêves. Malheureusement et très souvent, beaucoup y laissent leur vie et sont enterrés loin des leurs et sans leur présence. Sous l'impulsion de la cupidité, ceux qui survivent sont vendus par des passeurs qui empochent de gros pots de vin. Notre conférencier va



Clandestine et Développement (A I C D), entouré de ses collaborateurs Messieurs Kodjo TATE et Romain GLE

Aujourd'hui, des milliers d'Africains font, par choix personnel délibéré, un voyage dangereux

s'atteler à démontrer quand s'organisant autrement au niveau national, en créant de la richesse, l'Afrique pouvait être transformée en un paradis éternellement paisible.

## Evénement

## La nuit des idées ce 25 janvier à l'IFT

"La nuit des idées" aura lieu le 25 janvier 2018 dans le parc de l'Institut Français du Togo. Il s'agira de la seconde participation du Togo, suite à l'engouement exceptionnel qu'avait suscité la première édition en 2017.

La Nuit des idées est un événement participatif initié par l'Institut français (Paris). Elle aura lieu simultanément dans plusieurs dizaines de pays et de villes dans le monde. Elle permettra de se faire rencontrer chercheurs, artistes et créateurs pour découvrir leurs travaux et partager leurs réflexions, dans l'effervescence de véritables fêtes de la pensée.

Faisant suite à "Un monde commun" en 2017, le thème retenu pour cette nouvelle édition 2018 est : "L'imagination au pouvoir ?". Réfé-

rence à l'un des slogans de mai 1968 (dont 2018 marquera le cinquantenaire).

Cette Nuit des Idées sera l'occasion de réfléchir sur le rôle de l'imagination dans tous les domaines (non seulement la politique et la citoyenneté, mais la technologie, l'urbanisme, la vie quotidienne, les sciences...) et d'interroger la place de l'image et de la fiction dans le monde d'aujourd'hui. Invitation à mettre à contribution, dans une réflexion sur les enjeux contemporains, ces disciplines de l'imagination que sont la littérature, les arts, les pratiques performatives, le thème de la Nuit des idées est également une incitation à faire preuve d'audace et d'originalité dans les formes d'intervention et d'échange.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue ERIC JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

6ème rapport de l'ITIE-Togo couvrant l'année 2015

## Le phosphate a pesé 58% de la production et 52% de l'exportation minière

**\* Le secteur extractif ne pourvoit que 0,6% des emplois au plan national.**

### Late Pater

Le Togo a déjà publié cinq rapports ITIE depuis son adhésion couvrant les années 2010 à 2014. Les secteurs couverts sont les mines, pétrole et autres. En 2010, 22 entreprises déclarantes recensées, pour 63 573 673 dollars US (revenu du gouvernement) et 60 128 720 dollars US (paiements des entreprises) ; en 2011, 25 entreprises, pour 31 163 867 dollars US (revenu du gouvernement) et 31 164 242 dollars US (paiements des entreprises) ; en 2012, 37 entreprises, pour 31 929 511 dollars US (revenu du gouvernement) et 31 681 602 dollars US (paiements des entreprises) ; en 2013, 37 entreprises, pour 37 122 284 dollars US (revenu du gouvernement) et 37 037 646 dollars US (paiements des entreprises) ; en 2014, 35 entreprises, pour 31 988 476 dollars US (revenu du gouvernement) et 30 969 922 dollars US (paiements des entreprises).

Le 6<sup>ème</sup> rapport, couvrant l'année 2015, a été élaboré par le cabinet Moore Stephens, l'Administrateur indépendant. Il est rendu public en fin décembre 2017. Avec la précision qu'il a pris en considération les données communiquées jusqu'à la date du 25 décembre 2017. Ainsi, sur la base des données reportées par l'Etat, après conciliation, les revenus générés par le secteur minier totalisent un montant de 17,910 milliards de francs Cfa pour l'année 2015. Ce montant inclut les paiements encaissés directement dans les comptes budgétaires de l'Etat pour un montant de 17,728 milliards de francs Cfa et les paiements sociaux (volontaires et obligatoires) encaissés par des tiers parties pour un montant de 0,182 milliard. La part des revenus alloués directement au budget de l'Etat, et qui représente 99% du total des revenus du secteur, provient principalement du secteur minier à concurrence de 82% et de l'exploitation des nappes souterraines à concurrence de 8%.

En contribution à l'économie, le secteur a pesé 22% dans les exportations ; 3,8% dans le PIB ; 2,3% dans les revenus de l'Etat ; et 0,6% dans l'emploi (soit la 13<sup>ème</sup> position dans le classement de l'employabilité des secteurs d'activités au Togo sur la même période).

En 2015, la valeur de la **production** du secteur minier et des carrières a totalisé 123 596 millions de francs Cfa, soit une augmentation de 28 741 millions de francs Cfa par rapport aux 94 855 millions de 2014. Dans les détails, la SNPT a produit 1 150 194 tonnes de **phosphate** pour 71 822,31 millions de francs Cfa ; en **clinker**, Scantogo Mines 1 013 675 tonnes pour 20 179,12 millions de francs

Cfa et Wacem 551 730 tonnes pour 30 510,67 millions de francs Cfa ; en **concassages**, Les Aigles 7 047 m<sup>3</sup> pour 91,61 millions de francs Cfa et TGC SA 35 478 m<sup>3</sup> pour 638,60 millions de francs Cfa. MMMining a produit 25 285 tonnes de **fer** pour 329,97 millions de francs Cfa ; en **migmatite**, Togo Carrière 157 183 m<sup>3</sup> pour 7,39 millions de francs Cfa et Granutogo SA 61 170 m<sup>3</sup> pour 6,12 millions de francs Cfa ; en **gneiss**, Almacar 16 104 m<sup>3</sup> pour 1,61 million de francs Cfa, Togo Rail 2 175 m<sup>3</sup> pour 0,22 million de francs Cfa et Colas 36 120 m<sup>3</sup> pour 3,61 millions de francs Cfa. SAD a produit 40 711 m<sup>3</sup> de **sable lagunaire** pour 4,07 millions de francs Cfa ; Ceko 7 195 m<sup>3</sup> de **granulite** pour 0,72 million de francs Cfa. Au total, le phosphate représente 58%, le clinker 41% et les autres 1%.

En 2015, la valeur des **exportations** du secteur extractif a totalisé 111 412 millions de francs Cfa, dont 111 235 millions de francs Cfa provenant du secteur minier et des carrières : le **phosphate** pour 939 293 tonnes et 56 738,35 millions de francs Cfa ; le **clinker** pour 377 896 tonnes et 19 355,58 millions de francs Cfa par Wacem, pour 460 735 tonnes et 18 152,07 millions de francs Cfa par Scantogo Mines ; l'**or** pour 10 357 kg et 10 439,19 millions de francs Cfa par Wafex, pour 5 220 kg et 5 254,58 millions de francs Cfa par Soltrans ; le **fer** pour 70 000 tonnes et 1 295,00 millions de francs Cfa ; l'**eau minérale** pour 1 433 tonnes et 176,94 millions de francs Cfa par Voltic Togo Sarl. Le phosphate représente donc 52%, le clinker 34% et l'or 14%. Ainsi, les exportations



du secteur extractif (hors exploitation des nappes souterraines) ont connu une augmentation de 20 779 millions de francs Cfa par rapport aux 90 456 millions de francs Cfa de 2014. Par pays destinataire, le phosphate est allé principalement vers l'Inde, l'Australie, le Canada et la Corée ; le clinker vers le Ghana, le Burkina Faso et le Bénin ; l'or vers les Emirats Arabe Unis, le Liban et la Suisse ; le fer vers l'Allemagne.

Le rapport 2015 couvre les revenus provenant de toutes les entreprises extractives détentrices de permis actifs au 31 décembre 2015 dans le secteur minier et des carrières ainsi que les sociétés de commercialisation d'or et de l'exploitation des nappes souterraines, retenues par le Comité de pilotage dans le périmètre de conciliation de 2015. Sur la base du périmètre retenu des sociétés extractives et des flux de paiement, 8 régies financières et 15 préfectures/communes ont été sollicitées pour l'envoi des déclarations. Des **22 sociétés minières** ayant soumis des formulaires de déclaration, 5 sociétés (Crystal Sarl, Almacar et l'or 14%. Ainsi, les exportations

Pomar Togo) n'ont pas envoyé des formulaires de déclaration signés par une personne habilitée et certifiés par un auditeur externe ou un commissaire aux comptes. Toutes les déclarations des régies financières ont été attestées par des personnes habilitées et certifiés par la Cour des comptes.

Les déclarations des entreprises retenues dans le périmètre de rapprochement ont été rapprochées avec les déclarations de l'Etat. Le rapprochement a été effectué sur la base du détail des paiements par quittance et a permis de couvrir 99,14% du total des revenus du secteur extractif. Les travaux de conciliation des flux de paiements ont eu pour objectif de détecter l'existence d'éventuels écarts entre les montants des paiements déclarés par les entreprises extractives et les revenus déclarés par l'Etat. Les écarts identifiés initialement ont été analysés et ajustés chaque fois que les justifications nécessaires ont été produites par les parties déclarantes. En 2015, le total des flux de paiement rapprochés se chiffre à 17,576 milliards de francs Cfa ; le flux de paiement non rapprochés

(déclaration unilatérale de l'Etat) à 0,152 milliard de francs Cfa ; les paiements sociaux des sociétés minières à 0,183 milliard. **Après les ajustements**, la déclaration des sociétés minières s'établit à 17,502 milliards de francs Cfa ; celle du gouvernement à 17,576 milliards ; soit un écart résiduel non réconcilié global de 0,073 milliard équivalant à 0,42% du total des recettes déclarées par l'Etat. Ceci est en dessous du seuil d'écart acceptable de 1% convenu par le Comité de pilotage.

Les écarts sur les valeurs de la production du secteur minier et des carrières totalisent 1 058 millions de francs Cfa. Cet écart provient principalement du défaut de la déclaration de la production par la Direction générale des mines et de la géologie (DGMG) et des sociétés MMMining, Les Aigles et TGC SA. Tandis que les écarts sur les valeurs des exportations totalisent 79 651 millions de francs Cfa.

« Nous n'avons pas relevé d'éléments pouvant remettre en cause la fiabilité des revenus du secteur extractif reportés par les organismes collecteurs. Les insuffisances relevées concernant la déclaration de certaines entreprises se trouvent atténuées, d'une part, par le caractère peu significatif de la contribution des dites sociétés et, d'autre part, par l'écart résiduel dégagé sur les déclarations soumises qui se trouve en dessous du seuil fixé par le Comité de pilotage », conclut l'Administrateur indépendant. Au finish, il est recommandé d'améliorer la traçabilité et la gestion des transferts infranationaux ; prévoir des critères analytiques explicites et rigoureux,

en matière de capacités technique et financière, pour la conduite des évaluations des demandes d'octroi des titres miniers et autorisations ; prendre les mesures adéquates afin d'analyser la source des écarts sur les exportations et la production, et prendre les actions nécessaires pour remédier à cette situation pour les prochains rapports ; prendre les dispositions nécessaires afin d'inciter les entreprises déclarantes à communiquer leurs états financiers audités. Pour le reste, à fin 2015, sur les 17 recommandations des exercices précédents, seule 1 avait été exécutée, 4 non exécutées et le reste en cours d'exécution.

En rappel, le Togo a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en 2010 et a obtenu le statut de pays conforme le 22 mai 2013. Au cours de 2015, il a été octroyé 7 permis de recherche, 24 permis d'exploitation. Selon la loi, l'Etat prend une participation non payante de 10% du capital social des sociétés d'exploitation sauf dans les activités artisanales et les matériaux de construction. Toutefois, ceci demeure applicable pour les entreprises d'exploitation des matériaux de construction dont l'investissement dépasse 300 millions de francs Cfa. Au 31 décembre 2015, 10 participations détenues par l'Etat ont été signalées par la DGMG. « Une situation non exhaustive et, dans certains cas, non concordante avec les données reportées par les sociétés sur la propriété juridique », indique le rapport ITIE-Togo 2015.

Suivant le planning d'exécution déjà en cours

## Les ouvrages réhabilités de la centrale de Nangbéto à réceptionner en mai 2021

### Late Pater

Le ministère togolais des Mines et de l'énergie avait inscrit dans le budget de l'Etat, gestion 2017, un montant de 500 millions de francs Cfa pour la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Nangbéto. Ce montant a été reconduit dans le budget, gestion 2018. Et il donne des détails : « Le projet de réhabilitation de la centrale de Nangbéto est à réaliser par phase. Son délai d'exécution est estimé à 12 mois pour la phase d'élaboration de l'avant-projet détaillé et du dossier d'appel d'offres, à 30 mois pour la phase de réalisation des travaux et à 24 mois pour la période de garantie. Selon le planning d'exécution, les ouvrages seront réceptionnés en mai 2021. Les

décassements sont liés à l'état d'avancement des travaux. En 2017, les décaissements ont servi à payer les études et le décaissement de 2018 servira à commencer le paiement des décaissements liés à la phase des travaux ».

La centrale hydroélectrique de Nangbéto vise à sécuriser la fourniture en énergie électrique pour le Bénin et le Togo. Elle est une source d'énergie renouvelable. Le projet de sa réhabilitation s'inscrit dans le cadre du système d'échange d'énergie électrique ouest africain et va permettre d'assurer et de maintenir le niveau de production actuelle de ce barrage, de réhabiliter et moderniser les installations du barrage et du système d'exploitation, de gérer durablement les comportements



Une vue du barrage de Nangbéto

hydrologiques anormaux de la digue principale afin de prolonger le bon fonctionnement de l'ouvrage sur une durée de 25 ans pour les besoins de consommation des populations du Bénin et du Togo.

Le coût global des travaux s'élève à 15 millions d'euros et sera financé conjointement et équitablement par les gouvernements béninois et togolais. Situé à environ 210 km au nord-est de Lomé dans

la région des Plateaux, en amont de 97 km de celui d'Adjarala le barrage hydroélectrique de Nangbéto a une superficie du bassin versant de 15 680 km<sup>2</sup> ; sa chute maximale est de 31,2 m ; la surface de la retenue normale est de 180 km<sup>2</sup> et son débit de 120 mètres cube par seconde. L'usine est équipée de deux groupes turbines d'une puissance de 32,5 MW chacun, soit un total de 65 MW. D'une bonne saison de pluie à une mauvaise saison sèche, la centrale de Nangbéto peut vaciller d'une puissance produite de 65 MW à 10 MW.

Courant 2013, le gouvernement béninois avait obtenu une subvention de 4,9 milliards de francs Cfa de l'Allemagne pour la réhabilitation de cette centrale de Nangbéto,

(suite à la page 6)

## Publication des comptes nationaux de 2015 (fin)

Dans les institutions sans but lucratif au service des ménages

# La capacité de financement multipliée par trois

Late Pater

Les secteurs institutionnels sont des regroupements d'unités institutionnelles ayant des objectifs et des comportements économiques semblables. On distingue cinq grands secteurs : les ménages et entrepreneurs individuels ; les sociétés non financières ; les sociétés financières ; les Administrations publiques et les ISBLSM.

**Ménages et entrepreneurs individuels/ Amélioration du pouvoir d'achat et nette augmentation de l'épargne des ménages.** En 2015, le revenu disponible brut des ménages et entrepreneurs individuels a connu une augmentation de 13,6%, essentiellement due à une hausse de la rémunération des salariés de 13,0% et à une augmentation de 15,6% des autres transferts courants reçus par les ménages. Les dépenses de consommation finale des ménages, qui représentent 83,0% de leur revenu disponible brut, ont augmenté de 6,7% en lien avec la hausse du revenu disponible brut. La consommation finale des ménages a ainsi progressé en valeur courante pour certains produits comme les articles d'habillement et chaussures (9,3%), les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (6,7%) et les autres produits manufacturés (6,5%). Le compte de capital des ménages et des entrepreneurs individuels dégage une capacité de financement de 366,6 milliards de francs Cfa en 2015 contre 199,3 milliards en 2014, due à l'effet conjugué de la hausse de l'épargne (+65,3%) et de la baisse de la formation brute du capital fixe (FBCF, -

17,9%). Cet effet conjugué peut être le fait des anticipations adaptatives des ménages qui freinent leurs investissements au profit de l'épargne dans un contexte électoral.

**Situation des sociétés non financières (SNF)/ Hausse de la rémunération du facteur capital et du besoin de financement.** L'excédent brut d'exploitation a augmenté de 11,0%, passant de 379,4 milliards en 2014 à 421,3 milliards de francs Cfa en 2015. Cette augmentation s'explique par la hausse de 13,6% de la valeur ajoutée qui passe de 604,5 milliards en 2014 à 686,7 milliards de francs Cfa en 2015. Les revenus de la propriété versés par les SNF s'élevaient à 509,3 milliards en 2015 contre 389,2 milliards en 2014, soit une augmentation de 30,9%.

Le solde du compte de capital des SNF présente un besoin de financement de 552,6 milliards de francs Cfa en 2015 contre 344,3 milliards en 2014. Ce résultat est le fait de l'accroissement de la FBCF qui passe de 351,1 milliards en 2014 à 394,8 milliards en 2015 alors que les SNF enregistrent une épargne brute de -141,2 milliards de francs Cfa. Les SNF se sont donc endettées pour financer leurs dépenses en capital. Le taux d'investissement, qui est la part de la valeur ajoutée brute qui finance la FBCF, est de 57,5% en 2015 contre 58,1% en 2014. Le taux d'autofinancement, qui est la part de la FBCF financée par l'épargne brute, est de -35,8% en 2015 contre -9,9% en 2014.

**Situation des sociétés financières/ Baisse de la capacité de financement suite à l'accroissement des investissements.** Les

sociétés financières enregistrent une capacité de financement de 52,4 milliards en 2015 contre 54,9 milliards de francs Cfa en 2014. La baisse constatée de leur capacité de financement est imputable à la hausse des investissements réalisés par ces sociétés qui sont passés de 21,9 milliards en 2014 à 29,0 milliards en 2015. Le taux de marge des sociétés financières augmente d'un point, passant de 39,5% en 2014 à 40,5% en 2015. Cette augmentation enregistrée dans l'activité de ces sociétés provient, pour une grande part, des banques qui ont connu une augmentation moins importante de leurs frais de personnels (11,3%) que celle de leur valeur ajoutée brute (18,7%) avec pour effet l'augmentation de leur excédent brut d'exploitation (21,6%).

**Administrations publiques (APU) et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)/ L'épargne brute des APU booste l'investissement et la capacité de financement des ISBLSM multipliée par trois.** Le secteur des APU regroupe l'ensemble des unités légales, instituées par décision politique et exerçant un pouvoir législatif, judiciaire ou exécutif sur d'autres unités institutionnelles. Les principales fonctions des APU entant qu'unités institutionnelles sont (i) d'assumer la responsabilité de la fourniture de biens et de services à la collectivité ou aux ménages individuels, en la finançant par l'impôt ou par d'autres recettes, (ii) de redistribuer le revenu et le patrimoine au moyen de transfert et (iii) de s'engager dans une activité de production non marchande. Les administrations de sécurité sociale et les ins-

titutions sans but lucratif (ISBL) financées et contrôlées par les APU font aussi partie des APU. La production des APU est évaluée par la somme des coûts. Les coûts concernent essentiellement la rémunération des salariés (RSa), les dépenses en biens et services et la consommation de capital fixe (CCF).

Ainsi, en 2015, la RSa versée par les APU se chiffre à 216,4 milliards de francs Cfa, en augmentation de 18,5% par rapport au niveau de 2014 ; dans le même temps, les APU dépensent 141,7 milliards de francs Cfa en biens et services, soit 15,4% de plus qu'en 2014. La résultante est que la production des APU s'établit à 466,0 milliards, soit une augmentation de 17,7% par rapport à celle de 2014. Les APU ont dégagé une valeur ajoutée brute de 324,3 milliards en 2015, soit une augmentation de 18,8% par rapport à celle de 2014. Les recettes fiscales ayant permis le fonctionnement des APU en 2015 se sont établies à 550,1 milliards, en augmentation de 18,0% par rapport à celles de 2014. Le taux de pression fiscale, qui exprime le poids des prélèvements

obligatoires de l'Etat et des collectivités locales dans le PIB, est de 22,3% en 2015 contre 20,6% en 2014. Le compte des APU en 2015 enregistre une épargne brute de 248,1 milliards, soit une augmentation de 63,1% de plus qu'en 2014. Cette épargne rapportée à la valeur ajoutée brute permet d'obtenir un taux d'épargne de 76,5% pour 2015, le plus fort taux d'épargne depuis 2010.

Après la baisse de 30,2% enregistrée en 2012 (202,2 milliards en 2011 à 141,1 milliards en 2012), la formation brute du capital fixe des APU est en croissance pour la troisième année consécutive. Elle atteint donc 259,2 milliards, en augmentation de 32,9% par rapport à son niveau de 2014. Ainsi, le taux d'investissement des APU est de 79,9% en 2015, en augmentation par rapport à celui de 2014 qui est de 71,5%. Le compte de capital des APU en sort alors avec une capacité de financement de 30,5 milliards en 2015, presque le triple de celle dégagée en 2014 (10,8 milliards).

Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) sont des entités juridiques ou socia-

les non marchandes et non contrôlées par le pouvoir public. Les ISBLSM sont créées dans le but de produire des biens ou des services et leur statut ne leur permet pas d'être une source de revenu, de profit ou une autre forme de gain financier pour les unités qui les créent, les contrôlent ou les financent. Elles fournissent des biens et des services gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs. Les produits fournis par les ISBLSM sont soit destinés à la consommation individuelle (pour la plupart), soit des services collectifs. Pour les ISBLSM, l'apport à la création de richesse en 2015 est de 31,3 milliards. Ce montant représente 5,9% de croissance par rapport à la valeur ajoutée brute de 2014. Le revenu disponible brut des ISBLSM se chiffre à 26,3 milliards de francs Cfa en 2015. Les ISBLSM versent des transferts sociaux en nature pour 38,1 milliards de francs Cfa et bénéficient de transferts en capital pour 20,7 milliards. Cela leur permet de dégager une capacité de financement de 9,5 milliards en 2015 contre 3,2 milliards de francs Cfa en 2014.

Pour sa première émission de Bons assimilables en 2018

## Faibles performances du Trésor public du Togo

L'Agence UMOA-Titres et le Trésor public du Togo ont bouclé, le vendredi 12 janvier 2018, la cession de Bons assimilables de Trésor (BAT) d'un montant de 15 milliards—dont 3,750 milliards ONC—, sur une maturité de 364 jours, aux taux multiples. La valeur nominale unitaire est fixée à 1 million de francs. La date de valeur est fixée au lundi 15 janvier, avec une échéance attendue au dimanche 13 janvier 2019.

Suivant les résultats de l'opération, le montant global des soumissions est ressorti à 5,13 milliards, soit un taux de couverture du montant mis en adjudication de 34,21%. L'Agence Umoa-Titres en a retenu 5 milliards pour le Trésor public togolais. Le taux d'intérêt marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 6,9000% et 6,7055%. Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons. « Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette », indique Umoa-Titres. Les soumissions sont principalement du Togo pour 5,000 milliards, du Bénin pour 0,770 milliard, du Sénégal pour 0,500 milliard et de la Côte d'Ivoire pour 0,050 milliard.

D'après le calendrier provisoire des émissions de titres publics du premier trimestre 2018 rendu public le vendredi 29 décembre 2017, le

Trésor public du Togo ambitionne de récolter 90 milliards de francs Cfa sur le marché financier régional de l'Union monétaire et économique ouest africaine (Uemoa). Ces opérations sont constituées de trois (3) émissions de Bons assimilable du Trésor (BAT, 55 milliards) et de deux (2) émissions d'Obligations assimilables du Trésor (BAT, 35 milliards). Dans les détails, les BAT interviennent le 12 janvier pour un montant de 15 milliards, le 16 février pour un montant de 20 milliards, et le 16 mars pour 20 milliards également. Les OAT sont prévues pour 15 milliards le 26 janvier, et pour 20 milliards le 2 mars.

Dans l'ensemble, pour les Trésors publics des huit (8) Etats membres de l'Union—Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo—, il en ressort que le volume global prévisionnel des émissions, attendu pour le premier trimestre de l'année en cours, s'élève à **816 milliards**. Par ailleurs, l'agence UMOA-Titres porte à la connaissance de l'ensemble des acteurs du Marché des Titres Publics des Etats de l'UMOA de la disponibilité du volume annuel global provisoire des émissions de titres publics par adjudication au titre de l'année 2018, et du calendrier provisoire des émissions de titres publics pour le premier trimestre 2018.

Au Togo, souligne une note de l'agence Umoa-Titre, l'activité économique reste globalement bien orientée. La croissance du PIB réel en 2016 est attendue à 5,0%. Au



Adrien Diouf, Directeur de UMOA-Titres niveau de la demande globale, la croissance serait essentiellement portée par les investissements public et privé. Au terme des six premiers mois de l'année 2016, le taux d'inflation mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation est de 1,9%.

S'agissant du commerce spécial, les échanges commerciaux du Togo au premier semestre 2016 comparés à la même période de 2015 sont marqués par une régression des exportations, une progression des importations et une aggravation du déficit commercial. Sur le plan monétaire, les crédits à l'économie et la masse monétaire à fin juin 2016 régressent respectivement de 2,2% et 1,6% par rapport à fin décembre 2015.

Au titre des finances publiques, les recettes totales de l'Etat sont de 301,3 milliards au terme des six premiers mois de 2016, en progression de 16,2%, et les dépenses totales se situent à 349,1 milliards, en hausse de 17,6% par rapport à la même période de 2015. L'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) est passé de 1.856,06 milliards à fin décembre 2015 à 1.982,8 milliards à fin septembre 2016, enregistrant une hausse de 6,8%.

D'après le conseil des ministres de l'UEMOA

## Les perspectives demeurent satisfaisantes pour 2018

Jean AFOLABI

Réuni en session ordinaire, le 22 décembre 2017 à Dakar, le conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a relevé la poursuite de la bonne orientation de l'activité économique au troisième trimestre 2017. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel étant ressorti à 6,4%, en glissement annuel, au troisième trimestre 2017 après 6,5% le trimestre précédent. Pour l'ensemble de l'année 2017, le PIB de l'Union progresserait de 6,7%, après 6,6% en 2016, soutenu principalement par l'essor des activités commerciales et manufacturières ainsi que des bâtiments et travaux publics. Le conseil a noté une légère progression du taux d'inflation, ressorti à 1,2% au troisième

trimestre 2017, après +0,1% un trimestre plus tôt. Cette hausse des prix résulte de la hausse du renchérissement des produits alimentaires, notamment les légumes, les produits de la pêche et les céréales locales, précise le communiqué final.

Les ministres ont aussi examiné la situation économique et financière des économies de l'Union en 2017 et les perspectives pour 2018, qui demeurent satisfaisantes à l'instar des années précédentes. Dans ce cadre, les décisions relatives aux programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité des Etats membres au titre de la période 2018-2022 ont été adoptées. Dans la perspective du respect de l'horizon de convergence en 2019, ces décisions invitent tous les Etats à poursuivre les efforts de mobilisation des recettes et des

réformes visant à renforcer l'efficacité des dépenses d'investissement et la maîtrise des dépenses courantes.

Par ailleurs, entre autres décisions, le conseil a instruit la Commission de diligenter dans les meilleurs délais un audit technique et financier de l'ensemble des projets confiés à la SABER en Maîtrise d'Ouvrage Déléguée.

Enfin, dans le respect des décisions des instances de l'Union relatives à la rationalisation des charges et à la limitation de l'intervention de la Commission dans le financement des organes consultatifs à travers l'octroi d'une subvention annuelle plafonnée, le budget de l'Union au titre de l'exercice 2018 a été adopté, en recettes et en dépenses, à un montant de 141.993.319.962, en baisse de 25% par rapport au budget 2017.

## FOOTBALL/CHAN 2018

## Maroc et Soudan qualifiés !

En s'imposant respectivement face à la Guinée (3-1) et la Mauritanie (1-0), le Maroc et le Soudan se sont qualifiés pour les quarts de finale du CHAN 2018 mercredi dès la 2e journée du groupe A.

Hervé A.

Le groupe A du CHAN 2018 a déjà livré son verdict. En enregistrant leur seconde victoire en autant de matchs mercredi à Casablanca, le Maroc, pays-hôte, et le Soudan ont validé leur billet pour les quarts de finale, tout en éliminant la Guinée et la Mauritanie.

En début de soirée, les Lions de l'Atlas locaux ont pris le meilleur sur la Guinée (3-1). Ce succès plaçait le Maroc sur la voie royale pour les quarts de finale et la victoire du Soudan sur la Mauritanie un peu plus tard dans la soirée (1-0) a officiellement entériné la qualification des



Lions de l'Atlas.

Waala Musa a inscrit le seul but soudanais du match à la demi-heure de jeu (30e

et il permet aux Crocodiles du Nil d'accompagner le pays hôte au second tour. La dernière journée proposera

donc une "finale" pour la première place de ce groupe A entre les Marocains et les Soudanais.

## Ronaldinho prend sa retraite

L'ancienne vedette du football brésilien Ronaldinho Gaucho s'apprête à prendre sa retraite sportive à l'âge de 37 ans, a indiqué mardi son frère et agent Roberto Assis au quotidien brésilien *O Globo*. "Il a arrêté", a-t-il dit.

Et pour sa tournée d'adieu, "nous allons faire quelque chose de vraiment grand, sympa, après la Coupe du monde en Russie, probablement en août. Nous ferons plusieurs tournois au Brésil, en Europe et en Asie, et bien sûr, nous regardons pour disputer un match avec une sélection du Brésil".



Dans les faits, Ronaldinho n'a plus joué depuis de longs mois et son départ de Fluminense en 2015. Il a même estimé il y a quelques mois qu'il était dorénavant "trop vieux" pour jouer au foot. Après avoir commencé au

Gremio Porto Alegre, sa ville natale, Ronaldinho était devenu une star au Paris SG (2001-2003) puis au FC Barcelone (2003-2008).

Champion du monde en 2002, Ballon d'Or en 2005, vainqueur de la Ligue des

champions en 2006, il avait ensuite porté les couleurs de l'AC Milan (2008-2011) avant de rentrer au Brésil, à Flamengo (2011-2012) et à l'Atletico Mineiro (2012-2014), avec qui il a remporté la Copa Libertadores en 2013.

Le joueur brésilien a ensuite joué une saison avec le club mexicain Querétaro et est de nouveau revenu au Brésil, à Fluminense, où il a joué moins de trois mois, rompant son contrat en septembre 2015. Depuis lors, Ronaldinho a fait le tour du monde, recevant des hommages et participant à des événements spéciaux.

## Rinaldo Nocentini remporte la 3e étape

À 40 ans, Rinaldo Nocentini sait toujours y faire. Il a remporté ce mercredi la 3e étape de la Tropicale Armissa Bongo au Gabon en attaquant sèchement dans la dernière bosse avant l'arrivée à Lambaréné.

"Ça avait des airs du Mont Faron, rigolait-il, je me suis dit que c'était ma seule chance de gagner, aujourd'hui, sinon tout arrivait encore au sprint. À mon âge, il faut bien calculer son coup."

Damien Gaudin de Direct Energie qui l'avait rejoint dans la descente peut en témoigner, l'Italien a encore de beaux restes. Il a battu facilement le Nantais dans ce duel à deux. Voilà déjà plus d'un an qu'il a rejoint le Portugal et l'équipe du Sporting Tavira alors que son contrat chez AG2R La Mondiale n'avait pas été renouvelé.

"Seuls les Portugais m'avaient ouvert la porte, raconte l'ancien porteur du maillot jaune du Tour de France (en 2009). Je n'avais pas hésité car j'avais encore envie de courir même si j'ai évidemment moins d'ambitions qu'avant. J'ai couru toutes les plus grandes courses du calendrier, avec cette équipe j'ai un programme peut-être plus modeste mais au moins je me fais plaisir." C'est la première fois qu'il vient courir en Afrique, avec cette fois une ligne plus exotique à son palmarès.

## Sanchez, le mieux payé d'Angleterre ?

Le joueur chilien d'Arsenal Alexis Sanchez aurait donné son accord sur un contrat portant sur son transfert à Manchester United, qui ferait de lui le joueur le mieux payé d'Angleterre, avec un salaire annuel de 14 millions de livres (15,9 M EUR), selon les médias anglais.

Selon le Daily Telegraph, ManU aurait offert au joueur de 29 ans un contrat de quatre ans et demi. Au salaire annuel de Sanchez s'ajouteraient une prime de transfert de 30 millions de livres (34 M EUR), une prime à la signature de 20 millions (22,7 M EUR), ainsi que 10 millions (11,3 M EUR) pour la commission d'agent, soit un total de 150 millions de livres (170,1 M EUR) à déboursier pour s'attirer les faveurs du Chilien.

Manchester United n'a, pour le moment, pas commenté ces informations. Lundi, l'entraîneur du club mancunien, Jose Mourinho avait reconnu "avoir des chances" de réussir à faire signer Sanchez durant la fenêtre de transfert de janvier, alors que l'autre prétendant aux services de l'attaquant d'Arsenal, Manchester City, semble avoir finalement renoncé, en raison des coûts trop importants qu'impliquait un tel transfert.

Agé de 29 ans, l'attaquant chilien des Gunners est mécontent du manque de poids sportif du club londonien, où il évolue depuis 2014 après avoir joué à Barcelone, et il aimerait changer d'air d'ici l'expiration de son contrat en juin.

## BASKETBALL/NBA

## Stephen Curry Reste en tête des ventes de maillots

Les chiffres des ventes de maillots pour les trois premiers mois de la saison régulière ont été révélés mardi. Si Stephen Curry (Golden State Warriors) reste n°1 devant LeBron James et Kevin Durant, le grec d'origine nigériane Giannis Antetokounmpo a réussi une belle percée en s'installant dans le Top 5, tandis que le camerounais Joel Embiid occupe la 6e place du classement.

La suprématie de Stephen Curry au classement des joueurs qui vendent le plus de maillots n'est toujours pas remise en cause. Le meneur de jeu des Golden State Warriors

reste le joueur dont la tunique est la plus achetée par les fans.

Un classement maintenu sur les trois premiers mois de la saison régulière 2017-2018, après avoir terminé en tête lors des deux dernières saisons. Le Top 5 est complété par le prodige grec d'origine nigériane Giannis Antetokounmpo (Milwaukee Bucks, 4e) et Kristaps Porzingis (New York Knicks, 5e). Le premier nommé est ainsi récompensé pour son début de saison magnifique et sa deuxième place aux votes pour le All-Star Game à l'Est.

Steph Curry reste entête des ventes de maillots devant



LeBron.

Les deux joueurs des Philadelphia Sixers le camerounais Joel Embiid et Ben Simmons sont respectivement 6e et 8e. Le rookie Lonzo Ball (Los Angeles Lakers) est aux portes du Top 10 (11e). Cinquième à l'issue de la saison

dernière, Kyrie Irving a glissé au douzième rang depuis son transfert chez les Boston Celtics.

Côté franchises, les Golden State Warriors devancent sur le podium les Cleveland Cavaliers et les Philadelphia Sixers.

## Pas de traitement de faveur pour Froome

Le 7 septembre dernier, dans la dernière semaine de sa Vuelta victorieuse, Chris Froome a subi un contrôle antidopage qui a donné un résultat "anormal" en raison d'une concentration de salbutamol, un médicament utilisé contre l'asthme, deux fois supérieure au plafond autorisé.

La procédure découlant du contrôle anormal du cycliste britannique Chris Froome devra être réglée pour le Tour d'Italie, dont le départ est prévu le 4 mai en Israël. Tel est le désir de David Lappartient, président de l'Union cycliste internationale (UCI), exprimé dans une interview au quotidien suisse *Neue Zürcher Zeitung*. Froome, coureur de l'équipe Sky, va devoir répondre d'un contrôle anormal lors de la Vuelta 2017 devant l'UCI et pourrait être suspendu.

"Froome n'est pas un coureur comme les autres", a noté David Lappartient. "Il a davantage d'argent et peut faire venir de nombreux experts qui pourront plaider en sa faveur. Nous devons traiter ce contrôle le plus rapidement possible, tout en garantissant les droits du coureur. Cependant, il ne recevra aucun traitement de faveur", a assuré Lappartient suite aux critiques de l'Allemand Tony Martin. "Nous lui avons clairement expliqué."

Internet haut-débit pour la jeunesse et l'emploi

## Wifi Campus, l'ambitieuse vision pour l'enseignement supérieur

Eric J.

Assis sur les bancs de circonstances nouvellement mis à la disposition des étudiants par la direction de l'Université sur le campus universitaire, en cet après-midi de l'inauguration officielle du Wifi campus, Francis A. étudiant à la faculté des sciences surfe allégrement, passant d'un site internet à l'autre avec un certain plaisir. "À ce moment de la journée, je me donne un répit et je visite les sites d'informations pour être au parfum de l'actualité. Sinon, en temps normal, je fais des recherches et j'avoue que l'idée de campus WiFi est à saluer. Moi, j'en profite énormément" dit-il. Ce sentiment est partagé par la majorité des étudiants de l'Université de Lomé qui, sur leur ordinateur portable ou sur leur téléphone Android, naviguent pour diverses raisons à divers endroits sur tout l'espace du campus universitaire.



Vue partielle de l'assistance à la cérémonie

Au gouvernement, on n'en est pas peu fier de l'engouement de ce qu'on peut appeler "un plus" dans cette volonté d'offrir un cadre propice d'étude et de recherche aux étudiants. "L'idée de la mise à disposition de l'Internet sur le campus universitaire est la concrétisation d'un processus en marche pour la modernisation de notre institution universitaire" a indiqué Nicoué Broohm, le ministre de l'enseignement supérieur ajoutant que l'Internet représente un enjeu stratégique dans la vision de l'enseignement supérieur de qualité. Pour lui, on ne saurait, de nos jours, parler de l'apprentissage de la connaissance sans évoquer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dont Internet qui occupe depuis plusieurs années déjà, une place de choix dans l'enseignement supérieur. "Les TIC permettent d'enrichir les contenus pédagogiques, de stimuler les interactions entre apprenants et enseignants, de personnaliser davantage les formations et d'améliorer la gouvernance universitaire", a in-



terchange de documents entre le D.G. de Togocel et le Président de l'UL. L'occasion était trop belle pour la ministre en charge de l'économie numérique de révéler que le Wifi-campus ne coûte aucun franc supplémentaire aux étudiants, car, une convention est établie entre l'ART&P, Togo Cellulaire, les représentants de chacun des bénéficiaires pour la prise en charge des 100 premières heures de gratuité mensuelle par usagers. Une ambitieuse vision Wifi-campus, c'est le déploiement de hot-spots wifi et l'accès à une connexion Internet haut-débit à chacun des 72.000 étudiants, professeurs, médecins, personnels administratifs et hospitaliers sur les campus universitaires de Lomé, de Kara et des Centres hospitaliers universitaires (CHU) du Togo. Mieux, c'est aussi l'interconnexion des campus de Lomé et de Kara qui sont désormais reliés entre eux par un seul réseau informatique. Les échanges de données entre les deux campus sont beaucoup plus rapides. Les contenus hébergés à Lomé sont disponibles à Kara et vice-versa et il est actuellement possible de mettre en place des

structures de hautes factures, les universités publiques du Togo s'ouvrent désormais au monde de la connectivité dédramatisant au passage le LMD avec à la clé, le projet Galilée porté par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche", relève Prof. Dodzi Kokoroko. Pas étonnant pour Cina Lawson, la ministre des postes et de l'économie



Echange de documents entre le DG l'ART&amp;Pet le Président de l'UL

numérique qui a souligné que le gouvernement a placé l'éducation au cœur de ses priorités en œuvrant pour la modernisation des infrastructures des universités publiques du Pays. 100 heures d'Internet gratuit. La volonté manifeste des auto-

matrices de la société et dans la vie active.

"Votre réussite nous est chère, le développement et l'avenir de notre pays en dépendent directement" a-t-elle conclu.

L'occasion était trop belle pour la ministre en charge de l'économie numérique de révéler que le Wifi-campus ne coûte aucun franc supplémentaire aux étudiants, car, une convention est établie entre l'ART&P, Togo Cellulaire, les représentants de chacun des bénéficiaires pour la prise en charge des 100 premières heures de gratuité mensuelle par usagers.

Une ambitieuse vision Wifi-campus, c'est le déploiement de hot-spots wifi et l'accès à une connexion Internet haut-débit à chacun des 72.000 étudiants, professeurs, médecins, personnels administratifs et hospitaliers sur les campus universitaires de Lomé, de Kara et des Centres hospitaliers universitaires (CHU) du Togo. Mieux, c'est aussi l'interconnexion des campus de Lomé et de Kara qui sont désormais reliés entre eux par un seul réseau informatique. Les échanges de données entre les deux campus sont beaucoup plus rapides. Les contenus hébergés à Lomé sont disponibles à Kara et vice-versa et il est actuellement possible de mettre en place des

plates-formes pédagogiques spécialisées des deux universités. "Ce campus virtuel unique qui admet au niveau national un accès à un intranet commun, permet également d'être connecté au reste du monde et d'accéder ainsi à l'ensemble des ressources pédagogiques en ligne, aux bibliothèques virtuelles, au Moodle, aux outils de messagerie, etc.", a informé Cina Lawson.



Echange de documents entre la Ministre Cina Lawson et le Ministre Broohm

Au ministère des Postes et de l'économie numérique, on estime que Wifi-campus permettra d'améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'administration universitaire et hospitalière pour assurer la délivrance d'un service de qualité. Les professeurs et médecins pourront eux aussi se tourner vers les services de l'éducation et de l'e-santé.

Wifi-campus, c'est aussi la création d'un fonds de transformation digitale des universités, ayant pour vocation de mettre à disposition les ressources financières nécessaires pour moderniser les campus universitaires résultant de l'argent collecté auprès des utilisateurs après les 100 heures de gratuité et permettre aux temples du savoir d'amorcer leur transition digitale et de mettre en œuvre

des projets innovants pour leur modernisation.

Le porte-parole des étudiants du Togo, pour ce faire, a appelé l'ensemble de la communauté étudiante à l'utilisation raisonnable et responsable des infrastructures dans le seul but des objectifs qui justifient leur présence sur les campus universitaires de Lomé et de Kara.

## Suivant le planning d'exécution déjà en cours Les ouvrages réhabilités de la centrale de Nangbéto à réceptionner en mai 2021

(suite de la page 3)

que se partagent le Bénin et le Togo.

La toute dernière actualité liée à Nangbéto est le ras-le-bol des populations du canton d'Atchinédji, dans la préfecture de l'Anié—expropriées lors de la construction du barrage de Nangbéto en 1987—vis-à-vis des autorités togolaises et la Communauté électrique du Bénin (CEB). Fin 2017, criant ne plus faire confiance aux instances judiciaires togolaises, elles veulent saisir la Cour de justice de la CEDEAO. Les tribunaux de première instance du Togo s'étant déclarés incompétents à tour de rôle. Les populations se disent abandonnées à elles-mêmes sans les promesses faites et les dédommagements prévus au départ, sans des infrastructures adéquates.

Une autre histoire émouvante sur Nangbéto a été vécue en 2006. En perspective du dialogue national multi acteurs sur l'amélioration des politiques en matière d'eau et d'énergie au Togo, l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement avait organisé une visite guidée. Ateliers en salle, sor-

ties sur le terrain, rencontres avec les autorités politiques, les opérateurs des barrages, les riverains et les populations déplacées. Selon l'anecdote apprise sur place, lorsque l'emplacement du barrage a été découvert en 1947, 40 villages et 12.000 habitants y étaient figés. Près de 21 villages sont affectés par le barrage, surtout ceux proches du réservoir. L'étude de faisabilité (sans étude de contre faisabilité) de 1979 a précédé l'érection proprement dite du barrage de Nangbéto entre 1984 et 1987. Le premier jet du courant électrique a eu lieu en septembre 1987. Le 5 mai 1988, les présidents Gnassingbé Eyadéma et Mathieu Kérékou ont inauguré le joyau. Trois objectifs y étaient assignés : la production de l'énergie, la régulation du cru du fleuve Mono et la promotion de la pêche. 25.000 francs Cfa par famille et 3 paquets de ciment pour la construction d'un nouveau site d'habitation, une pseudo-école large dans la brousse et un forage oublié dans un bas-fond, pas d'eau potable, ni d'électricité, pas de terre cultivable sur un site inapproprié, pas de dispensaire,

une pêche rendue impossible par des interdictions cycliques et des vols organisés par d'autres riverains : c'est la moisson des populations de Assanté, à une dizaine de kilomètres du barrage hydroélectrique de Nangbéto, localité distante de la ville d'Atakpamé de 45 kilomètres. D'où, par moment, les manifestations de blocage de l'unique voie d'accès par Atakpamé. Ce cas de figure avait fait hurler un responsable de la CEB qui exploite le barrage de Nangbéto : « la première fois que j'ai mis pied à Nangbéto et que j'ai vu ces populations, quand je suis rentré le soir, je n'ai pas pu manger ». «... au début, ils ont fait un plan de construction qui dit que nous serons bien installés ailleurs. Mais après, on ne sait pas ce qui s'est passé et ils nous ont amené quelque part où on ne peut même pas cultiver. Nous avons refusé et nous avons choisi nous-mêmes un endroit qu'ils refusent eux aussi. Et ils nous ont dit que, si on ne veut pas, on n'a qu'à rester (...) notre chef a été enfermé à plusieurs reprises », avait raconté l'un des villageois.



## INTERNET HAUT-DÉBIT POUR LA JEUNESSE ET L'EMPLOI

70 000 ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS	2 000 MÉDECINS ET PERSONNELS HOSPITALIERS	• CHU LOMÉ • CHU KARA • CHU SYL. OLYMPIO • UNIVERSITÉ DE LOMÉ • UNIVERSITÉ DE KARA	121 BÂTIMENTS CONNECTÉS	AU MOINS 1GB/S PAR BÂTIMENT CONNECTÉ	525 MODEMS (AP) A L'INTÉRIEUR 75 HOTSPOTS A L'EXTÉRIEUR
---------------------------------------	--	--	-------------------------------	--	--

Ministère des Postes et de l'Économie Numérique

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Dépigmentation de la peau

## Quand les hommes s'adonnent à la pratique

Etonam Sossou

Après les muscles, les cheveux, les pieds et les mains, les hommes s'attaquent maintenant à leur peau. Ils ont de plus en plus tendance à éclaircir leur peau et à se pomponner comme leurs partenaires de la gent féminine. Ils sont à la recherche d'un teint lisse et sans impuretés. Même si le phénomène n'a pas atteint le niveau de certains pays d'Afrique centrale, il prend de l'ampleur et est mal perçu au sein de l'opinion.

La dépigmentation est devenue un phénomène répandu dans la société togolaise. L'ultime but est la recherche effrénée d'une peau claire, le plus souvent, pour plaire. Aujourd'hui, les hommes se laissent embarquer par la pratique. La



plupart utilisent les mêmes produits de leurs épouses, et connaissent donc les mêmes problèmes de peaux que les femmes. Les hommes qui se dépigmentent ne passent pas inaperçus; ils sont souvent la cible de stigmatisation. Mais cela ne les décourage pas pour autant, plus préoccupés qu'ils sont par leur look que par les reproches et les sourires moqueurs. La

plupart se réfugient derrière des prétextes du genre: "C'est juste un savon pour avoir un joli teint, rien de plus". Un argument qui soulèverait l'hilarité générale si l'on sait que la plupart des savons prisés par ces hommes sont des savons éclaircissant à base de carotte, de papaye ou encore d'olive. Quand, à force d'insister, on parvient à les faire parler enfin,

ils lâchent: "J'ai commencé sans m'en rendre compte et sans savoir pourquoi".

Au moment où certaines femmes prennent du recul avec la dépigmentation, certains hommes semblent étrangement avoir trouvé goût à la chose. N'allez surtout pas leur en parler. Ils ont vite fait de nier jusqu'à la dernière énergie, au motif que cela n'entre vraiment pas dans les moeurs togolaises que des hommes se dépigmentent la peau. Et pourtant, ses adeptes sont trahis par leur visage rasé de près, qui laisse paraître un teint désuni.

### La gente féminine dénonce!

Si les hommes se dépigmentent, c'est finalement pour les mêmes raisons que les femmes. "Pourquoi vous ne parlez que des femmes? Maintenant les

hommes aussi font de la dépigmentation, surtout les nigériens et les congolais", peste Nadia Gozo 24 ans, étudiante à l'Université de Lomé. Si la dépigmentation passe quasiment pour naturelle chez les femmes, elle suscite souvent dégoût lorsqu'elle est pratiquée par les hommes. "Vraiment, un homme qui se dépigmente la peau, est vilain, ce n'est pas beau à voir; je ne sais même pas comment qualifier ça. Je pense qu'un homme à autre chose à faire que de passer la pommade sur son corps, il faut laisser ça aux femmes", lâche une femme.

### Aux sources de la dépigmentation

La dépigmentation de la peau serait méconnue des sociétés traditionnelles. Ces dernières mettaient en valeur la beauté intérieure.

Aujourd'hui, elle devient un phénomène de mode basé essentiellement sur la rationalité instrumentale en privilégiant l'objectif visé ou à atteindre. Et, s'explique par le basculement des sociétés de jouissance dans laquelle le paraître l'emporte largement sur l'être. Cette forme de dépigmentation est la résultante d'un conflit entre le groupe d'appartenance, c'est-à-dire le groupe dans lequel se trouve l'individu, et le groupe de référence ou l'individu veut adhérer à tout prix.

Les motivations qui poussent les femmes et certains hommes à se livrer à la dépigmentation obéissent profondément à une logique esthétique. C'est-à-dire s'éclaircir la peau pour répondre aux canaux de beauté escomptée.

Infection au VIH Sida

## Les femmes migrantes plus exposées

Un rapport de l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS) publié ce mois-ci dans la revue scientifique The Lancet Public Health révèle que les femmes migrantes ont plus de risques d'être contaminées par le virus du sida en France, du fait de leur extrême précarité.

Alors que le harcèlement et les violences faites aux femmes sont au cœur de l'actualité ces dernières

semaines suite à l'affaire Weinstein aux États-Unis, un rapport de l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS) publiée en janvier dans la revue scientifique The Lancet Public Health fait froid dans le dos. L'enquête «Parcours» menée entre 2012 et 2013 auprès de 2.500 migrants originaires d'Afrique subsaharienne vivants en France, révèle qu'entre 35% et 49% des

patients venant d'Afrique et vivant avec le VIH ont été infectés après leur arrivée en France. Pour les femmes, le taux atteint 30%. Un chiffre à mettre en corrélation avec les violences subies sur le territoire français.

### Lien entre précarité et violences sexuelles

Comme indiqué dans l'éditorial de la revue scientifique, les femmes migrantes sont exposées aux vio-

lences lors de leur parcours migratoire, dans les pays dits de transit, mais également dans les pays d'arrivée. Les conditions précaires dans lesquelles vivent ces femmes - difficultés d'accès au titre de séjour, de soins médicaux et d'un logement - augmentent les risques d'agressions et de sévices sexuels. «Le déni de leurs droits à des conditions de vie normales est aussi un déni de leur droit à des vies sans violence et à choisir qui elles veulent avoir des relations sexuelles», affirment les auteurs.

Les femmes qui ont quitté leur pays en raison de mauvais traitements ou de menaces apparaissent donc plus exposées aux violences sexuelles après la migration - six fois plus de risques que les autres femmes. «Elles sont parfois

contraintes d'accepter des rapports sexuels non protégés en échange d'une aide matérielle, d'un toit, de nourriture», avait expliqué à InfoMigrants en juillet dernier, Marie-Dominique Pauti, médecin coordinatrice des actions de prévention VIH au sein de l'ONG Médecins du Monde (MdM).

### Population vulnérable aux problèmes de santé

Leur extrême précarité les rend ainsi vulnérables aux différents problèmes de santé, notamment le virus du sida. Selon les signataires du rapport, les violences subies sur le territoire français multiplient par quatre leur risque d'infection par le VIH.

Les auteurs de l'enquête estiment qu'il existe «une corrélation entre le fait d'avoir contracté le VIH en

France et celui d'avoir subi un rapport sexuel forcé dans notre pays». Sur 156 femmes rencontrées et probablement infectées à leur arrivée en France, 15,3% ont déclaré avoir eu au moins un rapport sexuel forcé depuis leur arrivée dans l'hexagone, contre 3,5% dans un groupe témoin de 407 femmes africaines non infectées par le VIH.

Pour lutter contre la propagation du virus, MdM rappelle l'importance d'améliorer les conditions d'accueil des migrants. «Nous travaillons dans des camps de fortune où il n'y a ni accès à l'eau potable, ni douches... et où les droits fondamentaux sont bafoués (...). Proposer des dépistages aux malades dans un contexte aussi précaire est difficile», signalait encore en juillet Marie-Dominique Pauti.

## TOGO CELLULAIRE

### LISTE DES GAGNANTS DU 5<sup>ème</sup> TIRAGE DU GRAND JEU « KOO TMONEY »

<b>MOTO</b>	<b>DOTATION TMONEY 20.000F CFA</b>	<b>FORFAITS PACKAGES (50 MINUTES + 50 SMS + 100)</b>
92 57 23 16 90 23 84 84	70 10 44 24 90 93 04 85 91 21 46 73 90 91 25 03 90 11 42 07 93 26 31 92 90 16 25 13 90 49 46 90 93 37 25 26 90 92 23 27 90 72 72 13 91 53 09 31 90 01 64 21 90 15 96 45 90 55 21 20	91 82 26 28 90 04 37 94 91 80 60 35 92 33 98 80 92 03 13 49 91 01 34 29 90 04 21 15
<b>ORDINATEUR PORTABLE</b>	<b>DOTATION TMONEY 10.000F CFA</b>	
92 44 26 42 91 90 91 30 90 74 14 79	91 51 89 98 92 83 35 95 90 92 97 09 90 35 50 55 92 37 67 27 90 26 10 24 90 65 49 44 92 79 01 11 92 43 35 59 92 25 01 18 90 75 42 90 91 00 14 82 90 18 25 51 93 30 56 47 90 21 05 06 90 16 18 64 90 05 54 41 90 15 78 34	90 01 55 88 90 10 69 00 92 49 55 75 90 04 16 64 90 03 59 97 90 05 63 80 91 89 33 77 90 01 91 30 90 02 17 38 90 86 89 73 90 84 69 27 90 08 98 76 90 05 44 57 90 15 64 56 91 07 93 33 92 06 17 81 90 26 31 36 90 03 39 12 91 71 03 03 90 82 20 88 91 43 51 51 92 17 90 40 90 42 42 71 90 25 20 31 90 03 90 54 90 68 62 51 90 06 99 04 90 83 71 93 92 79 04 32 93 88 88 99

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1408 DE LOTO BENZ DU 03 Janvier 2018

Ce mercredi 17 Janvier 2018, le tirage de Loto Benz porte le N°1409. Lors du dernier tirage de LOTO BENZ, des gros lots ont été enregistrés à LOME et à KARA. Ainsi, dans la capitale, nous avons recensé un gagnant d'un lot de 1.500.000F CFA, remporte sur le point de vente 60127.

A KARA, un parieur a remporté la somme de 1.000.000FCFA après avoir tenté sa chance auprès de l'opérateur 10007.

La remise de des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !**

**BONNE CHANCE A TOUS !!!**

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018**

# LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1409 de LOTO BENZ du 17 Janvier 2018

Numéro de base

50

67

79

24

25